

LE JOURNAL DE LA VENDEE

Le mensuel du Conseil Général

Contrats Environnement Littoraux

La Vendée mise sur le tourisme bleu



Photo - Pascal Bauby

Mieux vaut prévenir que guérir. Ce qui est vrai en médecine l'est tout autant dans le domaine de la protection de l'environnement. C'est pourquoi le Conseil Général lançait en décembre 2002 les contrats environnement littoraux. L'objectif : mettre en valeur et préserver la côte vendéenne. La méthode : constituer, en lien avec les communes, un état des lieux complet de chaque site ; puis, en fonction du résultat, lancer

une série d'actions, co-financées par le Conseil Général, la Région et la commune. Un an

tout juste après l'appel lancé par le Conseil Général, vingt communes sont candidates. Et

A LIRE Pages 6-7

- Vingt communes littorales candidates aux contrats littoraux.
- Protéger le littoral, mais aussi les zones urbaines.
- Du sur-mesure pour chaque commune.
- Une démarche partenariale unique en France.
- La Tranche-sur-Mer et Notre-Dame-de-Monts : les deux premiers contrats prêts à signer.
- Philippe de Villiers : "La Vendée doit devenir une référence en matière de tourisme bleu."

A87

Page 2

L'autoroute vendéenne arrivera finalement à La Roche-sur-Yon en février 2005.

Artisanat

Page 3

Objectif prioritaire : faciliter la cession et la reprise des activités.

Internet

Page 4

Le plan départemental est en cours pour implanter partout le haut débit d'ici 2005.

Apiculture

Page 5

Les apiculteurs ont réclamé à l'Hôtel du Département l'interdiction du Gaucho et du Régent.

Cédéthèque

Page 11

Ouverture de la deuxième bibliothèque nouvelle génération à La Gaubretière le 20 janvier.

Brioches La Boulangère En piste pour le Tour de France

Page 10

Avec vingt-trois victoires pour la saison 2003, un Didier Rous champion de France et une équipe qui a remporté la Coupe de France,

la Vendée se devait de féliciter sa jeune équipe cycliste Brioches la Boulangère. C'est ce qui a été fait à l'Hôtel du Département, le 24



novembre, devant un public enthousiaste. Et pour passer à la vitesse supérieure, l'équipe a présenté son nouvel atout, Joseba Beloki. Avec cet Espagnol fougueux, monté trois fois sur le podium de la grande boucle, Brioches la Boulangère ne cache pas son ambition de voir son maillot rouge et blanc en tête du prochain Tour de France. Les paris sont lancés...

deux d'entre elles, La Tranche-sur-Mer et Notre-Dame-de-Monts, s'appêtent à signer un contrat. Le succès est donc total pour cette initiative qui colle au plus près du terrain et permet de mener des actions adaptées à chaque site. Un gage d'efficacité, pour l'assurance de conserver encore longtemps intact le littoral vendéen, trésor écologique du département et carte maîtresse de son dynamisme touristique.

Les salades Daniel Dessaint se garniront à Bournezeau

Page 2

Le leader national de la fabrication des crêpes fraîches sucrées, la société Daniel Dessaint s'appête à investir les rangs du Vendéopôle Vendée-Centre à Bournezeau, pour y installer sa troisième unité de production de salades-repas. Séduit par la situation stratégique de la Vendée sur la façade atlantique, son PDG entend bien desservir tout l'ouest français, jusqu'à la frontière espagnole. Une implantation qui devrait susciter, à terme, une trentaine d'emplois.



Page 12

Robert Hossein Entretien à cœur ouvert

Un mois tout juste avant son retour sur les planches vendéennes, où il campera le personnage de Créon dans *Antigone*, l'illustre pièce de Jean Anouilh, Robert Hossein fait le bilan. Avec le franc-parler qu'on lui connaît, il dresse, sans trop en dire (suspense oblige), le décor du nou-



veau spectacle qu'il montera au Palais des Congrès en octobre prochain. A 76 ans, "l'homme à tout faire" du théâtre populaire a décidé d'en découdre avec les grands noms de l'Histoire, pour pousser au devant de la scène ceux qu'il appelle "les gens à la vie normale"...

Page 9

Le Conseil Général prend les rênes de l'insertion

Le Conseil Général est désormais le guichet unique de l'insertion. En effet, depuis ce mois-ci, c'est lui qui est chargé de l'attribution et de la gestion du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) mais aussi du Revenu Minimum d'Activité (RMA). Cette nouvelle mesure permet de faciliter l'insertion de Rmistes en aidant les entreprises durant les premiers mois d'embauche.

SOMMAIRE

- La Vendée présente Page 2 en force au salon nautique
- Un Vendéen Page 3 meilleur apprenti boulanger de France
- Un nouvel élan Page 4 pour l'enseignement supérieur vendéen
- Nouvelles mesures Page 9 pour aider les handicapés
- Galaad Le Corre, Page 9 président du CGJ
- Nicolas Marroc, Page 10 espoir du kart
- Les Spectacles Page 11 de Vendée de janvier

Vendéopôle Vendée-Centre Daniel Dessaint plantera ses salades à Bournezeau

Leader national de la fabrication de crêpes fraîches sucrées, la société Daniel Dessaint Traiteur étend ses activités aux salades-repas. Pour cette nouvelle unité de production qui devrait générer une trentaine d'emplois, son PDG a choisi de s'implanter sur le Vendéopôle Vendée Centre, à Bournezeau.



C'est en 1995 que Daniel Dessaint crée, dans le Pas de Calais, la société qui porte son nom, spécialisée dans les crêpes salées et sucrées pour la grande distribution. La réussite aidant, il

élargit ensuite son champ d'investigation en proposant aux grandes surfaces une gamme de pommes de terres garnies puis des salades-repas en barquette.

21 millions d'euros de CA

Après huit années d'activité, cette entreprise emploie déjà 115 personnes sur deux sites de production, à Arras et Aix-en-Provence, et réalise un chiffre d'affaires annuel de 21 millions d'euros. Un succès qui ne devrait que s'accroître encore puisque l'entreprise Daniel Dessaint Traiteur s'emploie désormais à achalandier tout l'Ouest de la France en salades-repas et a pour cela décidé d'installer, sur le Vendéopôle Vendée-Centre, une nouvelle unité de production. Une implantation que Daniel Dessaint voulait en tout point stratégique : position centrale de la Vendée sur la façade atlantique, proximité du nœud autoroutier des Essarts, bonne desserte de l'A83, de vastes terrains... L'entreprise a trouvé, dans ce Vendéopôle, le lieu qui cor-



Daniel Dessaint va créer trente emplois sur le Vendéopôle Vendée-Centre.

respondait parfaitement à ses contraintes logistiques.

Début des travaux courant 2004

C'est dans le courant de l'année 2004 que commenceront les travaux de cette nouvelle unité, "Vendée production", qui, dans un premier temps, devrait démarrer avec dix salariés. Mais son directeur ne cache pas son ambition de faire grossir un peu ses rangs dans les années à venir : "En fonction du succès que nous rencon-

trons, notre objectif est d'agrandir nos locaux jusqu'à 4 000 m² et de monter à une trentaine d'emplois d'ici deux à trois ans", précise-t-il. De cette unité, Daniel Dessaint livrera ses produits en moins de 24 heures, de la Normandie jusqu'à la frontière espagnole. Avec l'entrée de cette première entreprise "non vendéenne" qui va entre autres rejoindre BTV, Fertex, Ecovalor et Vimic, 75% de la première tranche du Vendéopôle Vendée-Centre sont déjà commercialisés.

L'A87 arrivera à La Roche sur Yon en février 2005

ASF ou l'entreprise de tous les records. Les autoroutes du Sud de la France, après avoir achevé le tronçon Cholet-Les Essarts de l'A87 avec plus de sept mois d'avance, viennent d'annoncer un nouvel exploit. La dernière partie de l'autoroute vendéenne, jusqu'à La Roche-sur-Yon, devrait ainsi ouvrir en février 2005, et non en juin comme initialement prévu. Soit juste à temps pour l'arrivée du vainqueur du Vendée-Globe, et donc bien avant la remise des prix, l'échéance symbolique qui était jusqu'ici fixée. Avis à tous les passionnés qui viendront acclamer le successeur de Michel Desjoyeux sur les pontons des Sables d'Olonne. Les travaux du contournement sud de La Roche-sur-Yon démarreront quant à eux début 2005.



CDAO va prendre vos archives en main

C'est officiel. En avril 2004, l'entreprise CDAO S.A. va s'implanter sur la zone industrielle de Saint-Denis-la-Chevasse. Créée à Rennes il y a dix ans par Didier Compagnon, CDAO gère les archives des entreprises et des services publics. Un secteur qui laisse entrevoir un fort potentiel de développement. En effet, en France, seulement 12 à 13% des entreprises confient aujourd'hui la gestion de leurs archives, alors qu'en Angleterre ou aux Etats-Unis on en compte 70%. L'objectif de CDAO : tendre vers le stade "zéro papier" (dans la limite des obligations légales) en passant par plusieurs étapes : inventaire du fonds documentaire, numérisation si besoin et mise en ligne, puis conservation jusqu'à destruction. En somme, les entreprises qui confient leurs archives n'en tirent que des bénéfices : gain de temps, gain

de place, gain en sécurité et en confidentialité. Par ailleurs, les documents peuvent être ressortis à tout moment en cas de besoin et sont livrés le lendemain n'importe où en France, ou envoyés par mail dans les deux heures. A terme, 30 000 m² de bureaux et de locaux de conservation vont être construits et susciteront, dans un premier temps, une trentaine d'emplois, notamment sur des postes d'opérateurs de saisie. Un bel atout pour la Vendée qui se voit ainsi dotée d'un tout nouveau service qui devrait largement participer à son développement économique.



En deux mots

■ 610 000 Vendéens en 2030

D'après une étude récemment publiée par l'INSEE, la Vendée compte, en 2030, 610 000 habitants, contre 542 000 en 2000, date du dernier recensement. Une progression démographique qui est la plus importante de la région des Pays de La Loire, juste après la Loire-Atlantique.

■ Fleury-Michon reçoit le prix Image-Entreprise

Fleury-Michon a reçu le prix Image Entreprise, qui distingue chaque année les entreprises de l'Ouest connues au-delà de la région. Fleury-Michon est régulièrement citée par les Français comme l'une des marques les plus connues dans le domaine alimentaire.

La Vendée en force au Salon Nautique

Que ce soit par ses ports ou ses entreprises, la Vendée était très bien représentée au 43^{ème} Salon Nautique de Paris du 5 au 15 décembre. Petite visite guidée...

Le 10 décembre au Salon Nautique de Paris, le stand du Vendée Globe a été inauguré en présence de nombreuses personnalités de la voile et de Vendée. Le skipper Jean Lecam, déjà inscrit pour le prochain Vendée Globe, est même entré en liaison radio avec Jean Luc Van den Heede, le navigateur sablais qui venait de passer le Cap Horn dans sa nouvelle tentative de tour du monde à l'envers. Sur ce stand, les visiteurs pouvaient aussi "découvrir" la Vendée puisqu'ils étaient accueillis par des hôtesses du Comité Départemental de Tourisme et que les ports de Talmont et des Sables y étaient présentés : infrastructures, activités, hébergement... Un peu plus loin Saint Gilles s'était aussi réservé un stand accueillant.

Les entreprises vendéennes

En déambulant dans les allées du Hall 1 on pouvait aussi découvrir les bateaux sportifs J-Boat, aux côtés d'une production vendéenne largement à l'honneur. A commencer par l'impressionnant stand du groupe Bénéteau - Jeanneau, sans doute le plus important du salon : 18 bateaux exposés, et pour les acheteurs ou les rêveurs visites à souhait : cabines luxueuses, pontons invitant à bronzer tout l'après-midi, accastillage luisant... L'entreprise vendéenne de 3 000 salariés avait mis le paquet ! Un peu plus loin, le groupe Kirié avait lui aussi installé ses quartiers : mono-coques sportifs "Feeling" ou catamarans de luxe "Privilège", l'entreprise de 270 salariés, basée à Port Olona, exposait ses atouts dans un stand très chaleureux. L'autre sablais, Alubat, s'était aussi fait la part belle en pré-



sentant quatre voiliers flambant neufs, reconnaissables à leurs coques... en aluminium. Ce chantier, qui emploie 100 salariés, construit et commercialise des voiliers de 11,50 à 18 mètres. Enfin, les chantiers Delavergne présentaient aussi plusieurs modèles. Egalement spécialisé dans les coques en aluminium, ce chantier avrillais de neuf salariés construit des bateaux à moteur de surveillance, d'école, de pêche ou de transport de voyageurs.

De nouvelles accréditations en 2003 pour le Laboratoire de la Vendée

Par l'intermédiaire du Comité Français d'Accréditation, l'Etat français vient d'accorder au Laboratoire de la Vendée, après plusieurs jours d'audit, trois nouvelles accréditations. Une première pour son analyse des eaux salées ; une seconde pour la recherche d'antibiotiques dans les produits alimentaires ; et une troisième concernant la recherche du prion responsable de la maladie dite "de la vache folle". Cette dernière vient ainsi couronner le travail de cinq

techniciens chargés depuis 2001 de contrôler l'absence du prion chez les animaux abattus pour la consommation humaine dans le département. Pour cette recherche,



plus de 100 000 analyses ont été réalisées à ce jour. Ces nouveaux sésames portent à onze le nombre d'accréditations obtenues par le Laboratoire de la Vendée et mettent en avant, une fois encore, cet établissement qui, grâce à l'extrême rigueur de ses scientifiques, une technologie de pointe et d'excellents résultats dans de nombreux domaines, est reconnu aujourd'hui internationalement par les plus hautes instances.

L'artisanat vendéen se porte mieux que jamais

En cinq ans, le nombre d'entreprises artisanales vendéennes a augmenté de 3,5%. Pour conforter cette bonne santé, une aide à la cession d'entreprises est lancée.

L'artisanat vendéen est en forme olympique. Avec ses 29 150 salariés, il emploie aujourd'hui 16% de la population active vendéenne, contre 10% au niveau national. Il doit en partie sa croissance à une véritable dynamique de créations et de cessions d'entreprises. En effet, l'année 2003 fut un cru fameux puisqu'elle a enregistré 800 créations et reprises.



L'artisanat génère en Vendée plus de mille emplois par an et un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros.

Des chiffres éloquentes, qui placent la Vendée au troisième rang français en nombre d'artisans et d'entreprises artisanales.

Eviter la délocalisation

Mais aujourd'hui, 30 % des artisans ont plus de 50 ans ce qui, inexorablement, pose la question de la transmission et de la cession d'entreprises. C'est en effet une préoccupation majeure pour l'économie du département car il s'agit d'éviter l'appauvrissement du tissu industriel par des délocalisations,

voire des faillites en cas de transmissions non réussies. Une question dont la Chambre des Métiers a fait sa priorité comme le raconte son président, Bernard Guillemet : "Nous prévenons les artisans qu'il faut au moins cinq ans pour préparer correctement sa transmission d'entreprise. Parce que ces cessions impliquent parfois beaucoup de démarches administratives, des changements de matériel, des modifications juridiques. En outre, les transmissions permettent à des jeunes de mettre le pied à l'étrier et d'acquiescer rapidement des responsabilités dans la gestion d'une entreprise, ce qui est particulièrement bénéfique."

Création d'un guichet unique

Pour faciliter toutes ces démarches, le Conseil Général a mis en place un guichet unique pour la transmission des entreprises en Vendée. Confié à Vendée Expansion, ce projet se fixe pour objectif de maintenir en Vendée les centres de décision en cédant, à chaque fois que cela est possible, ces entreprises à des personnes physiques implantées dans le département. Histoire que les forces vives de

notre économie puissent continuer à grandir sur le sol vendéen et engend-

rer, en même temps qu'une belle croissance, de nombreux emplois.

Interview de Jean Claude-Bouancheau et Jacky Mouret, associés dans une entreprise de maçonnerie

Vous étiez à l'origine l'unique gérant de cette entreprise. Pourquoi avez-vous décidé de vous associer ?



JCB : Parce que j'ai 51 ans et qu'il est temps de commencer à préparer l'avenir. En fait, j'avais décidé de prendre définitivement ma retraite, mais, finalement, la Chambre des Métiers m'a mis en contact avec Jacky. J'ai donc décidé de repousser ma retraite et de m'associer avec lui quelques temps avant de lui céder mon entreprise.

Jusqu'à nouvel ordre, vous êtes les deux têtes de cette entreprise...

JM : Pour le moment, oui. L'un s'occupe davantage des aspects techniques, l'autre est davantage investi dans la gestion des chantiers. Et ça fonctionne très bien : c'est à notre avis la solution idéale pour que les choses se passent

dans la tranquillité. Nos dix salariés auront bien pris le temps de me connaître avant que je reprenne l'entreprise, et il en va de même pour nos différents clients qui se seront préparés à cette passation de pouvoir.

JCB : C'est surtout cela qui est important. Le fait de passer le relais en douceur rassure tout le monde, et tout se fait dans la confiance. Et si pour nous cela a été assez rapide à se mettre en place, il faut parfois compter cinq bonnes années si l'on veut suffisamment anticiper, ménager les susceptibilités et régler les choses les unes après les autres, pour ne rien regretter.

Association des Jumelages Vendée-Allemagne Vendée-Allemagne sans escale

A l'heure actuelle, vingt-six communes vendéennes sont jumelées avec l'Allemagne, et tout particulièrement avec des villes de Bavière. Les amitiés qui ont pu se créer au fil du temps entre ces communes jumelées ont récemment donné naissance à une association : l'AJVA (Association des Jumelages Vendée Allemagne) qui espère ainsi continuer à organiser entre les deux pays des projets de belle envergure. "Les jumelages facilitent la vie" raconte Doris Michon, la présidente franco-allemande de l'association. "Ils servent à se sentir un peu comme chez soi dans un pays étranger et permettent de bénéficier d'un accueil remarquable lorsque l'on se rend dans la ville avec laquelle on est jumelé !"

Aide aux recherches de stage, d'emploi...

Cette association ouvre en effet de nombreuses portes à tous les Vendéens qui souhaiteraient travailler en Allemagne, qui y cher-



chent un stage ou un contact particulier. Véritable mine d'informations, elle incite les Vendéens à venir découvrir l'Allemagne, et

réciroquement. "Il y a aujourd'hui trop de clichés sur l'Allemagne" regrette Doris Michon. "Pour beaucoup, ça reste le pays de la bière et des saucisses de Francfort qui ne présente pas de réel attrait touristique. Mais ce serait sans compter sur le Lac de Constance, la Forêt Noire, la Bavière, les nombreux châteaux, la ville fortifiée de Nuremberg... Il y en a des choses à voir là-bas !" Mais puisque l'union fait la force, Doris Michon est bel et bien décidée à faire tomber ces a priori et multiplie déjà les projets avec, entre autres, l'organisation de rencontres sportives, d'événements artistiques, de conférences sur différents sujets culturels et d'échanges scolaires.

Renseignements : 02 51 21 00 52
e-mail : ajva@laposte.net

En deux mots

■ Le refuge de Grasla a franchi le cap des 10 000 visiteurs

Le refuge de Grasla s'affirme de plus en plus comme l'un des grands pôles du tourisme culturel vendéen. L'association vient ainsi d'annoncer que l'objectif fixé lors de l'ouverture du site était atteint, avec une fréquentation cet été de plus de 10 000 visiteurs. Dès la saison prochaine, des nouveautés viendront enrichir le spectacle, avec notamment le renforcement du jeu des comédiens et la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil.

■ Le CDT crée le label Tourisme et Handicap

Le Comité Départemental du Tourisme a mis sur pied le label national "Tourisme et Handicap" pour offrir à toutes les clientèles, sans exception, la possibilité de découvrir les richesses patrimoniales, culturelles et naturelles de la Vendée. Pour ce faire, une commission "accessibilité" a donc été créée afin de proposer à tous ceux qui désirent obtenir ce label et ouvrir leur hébergement à la clientèle handicapée, des conseils et des aides financières du Conseil Général.

TGV électrifié : Les études commencent

L'Etat vient de confirmer sa participation aux études qui permettront de définir les travaux à réaliser pour l'électrification de la ligne ferroviaire Nantes-Les Sables d'Olonne. Une excellente nouvelle pour la Vendée, qui laisse prévoir un début des travaux en 2005 pour une arrivée en Vendée du TGV électrifié en 2007.



Château d'Olonne La commune soigne son littoral

Le Château d'Olonne se lance dans un véritable plan de restauration de son littoral : corniches, plantations, pistes cyclables, intégration des parkings... Les projets ne manquent pas.



Suite de la réhabilitation...

Le Conseil Général aide la commune du Château d'Olonne à réaliser des actions de mise en valeur de son littoral. La première tranche des travaux, qui viennent de débuter, s'attaque à la zone qui va de Tanchet à la zone du Puits d'Enfer. Les parkings de bord de mer seront décaissés pour amortir l'impact visuel et leur capacité sera diminuée pour laisser plus de place à la végétation. Certains tronçons de voirie seront réduits et un espace plus grand sera laissé aux piétons et aux cyclistes. Enfin, l'éclairage public, constitué de mâts en acier de sept mètres de haut, sera installé du côté des habitations.

Dès l'année prochaine, la commune s'attaquera aux deux autres tranches de son plan de réhabilitation côtière : St Jean d'Orbestier - baie de Cayola et St Jean d'Orbestier - le Puits d'Enfer. Le Château d'Olonne prévoit aussi de signer un contrat environnement littoral avec le Conseil Général pour étendre ses actions de réhabilitation et de mise en valeur à toute la commune.

Cyrille Morisseau De Sallertaine ... à l'Elysée

Le Vendéen Cyrille Morisseau, originaire de Sallertaine, déjà titulaire de nombreux prix régionaux et départementaux, a été sacré, en novembre dernier, Meilleur Apprenti Boulanger de France à Valenciennes. Un parcours sans faute qui l'a en plus amené à faire un petit crochet par l'Elysée pour apporter la traditionnelle galette des rois de l'Épiphanie au Président de la République, avec les sept autres apprentis qu'il a brillamment devancés au concours. Avec un tel

palmarès, ce lauréat vendéen de 20 ans n'a pas fini de faire parler de lui puisqu'il est déjà présélectionné pour le championnat d'Europe qui se déroulera à Rouen en octobre prochain et participera, peut-être, aux Olympiades de l'Apprentissage en 2005.



Plan haut débit : la Vendée bientôt couverte à 100%

Pour permettre à tous les Vendéens de profiter de l'Internet à haut débit, le Conseil Général a lancé un plan départemental. D'ici fin 2005, où que vous soyez en Vendée, vous pourrez utiliser ce service devenu essentiel.

par le biais d'un appel d'offres les opérateurs qui pourront développer une offre de services sur tout le territoire vendéen et non pas seulement sur les zones économiques rentables. Les propositions de neuf candidats sont actuellement à l'étude. Si de nombreuses technologies

mais acquis que les principales zones économiques seront pourvues du très haut débit : 2 à 10 mégabits par seconde, soit 40 à 200 fois plus rapide qu'une connexion classique.

Un outil devenu quotidien

Il faut dire qu'en quelques années, internet est devenu un outil universel très répandu, utilisé régulièrement par plus de 40% des Français. Travailler, s'informer, se divertir... De plus en plus d'activités se pratiquent sur internet, mais à une condition : avoir un débit suffisant pour recevoir et envoyer les informations. Aujourd'hui, le simple réseau téléphonique est devenu insuffisant et seulement 17 communes vendéennes sur 282 ont été équipées d'un accès haut débit par l'ADSL. En couvrant l'ensemble du département sans exception, le Conseil Général offrira aux Vendéens un outil essentiel et permettra aux entreprises de ne pas être enfermées dans un désert numérique. Actuellement, le Conseil Général auditionne les neuf candidats pour attribuer les marchés publics aux plus performants en termes de qualité de ser-

vices, de couverture géographique, de délais de mise en place du réseau et de prix. Objectif :

premiers raccordements à l'été 2004 et couverture complète de la Vendée fin 2005...



Dès cet été, les premiers raccordements au haut débit seront effectués.

Afin d'éviter que naissent des inégalités en Vendée pour l'accès internet haut débit, le Conseil Général a décidé de réagir. Le principe de son plan est simple : choisir

différentes seront sans doute installées en Vendée, pour se compléter et offrir un choix plus large aux utilisateurs (ADSL, satellite, bornes radio, fibre optique...), il est désor-

Interview de Dominique Paillat, directeur de Hervouet Bus Travel Services et président de l'association des chefs d'entreprises du Nord Vendée

Le haut débit est-il essentiel ?

Le haut débit dans quelques années, ce sera comme le téléphone... On n'imagine pas une entreprise sans. Je vous cite quelques exemples d'entreprises du haut bocalage : SMTC, qui construit des pièces pour le TGV, reçoit tous



ses appels d'offres par internet... Ce sont des fichiers très lourds que l'on ne peut pas recevoir sans le haut débit ! Chez Vendée Automation, on fait de la maintenance à distance par modem. Sans le haut débit, on est moins rapide et donc moins performant !

Enfin, chez nous, Hervouet, lorsque l'on veut communiquer des horaires qui sont sur notre site, on met plus de temps à trouver les informations qu'un particulier qui serait équipé de l'ADSL...

Comment considérez-vous le plan du Conseil Général ?

C'est une excellente nouvelle. Sans un tel plan on arrive à une vraie discrimination. A Montaigu par exemple, il y a une route qui est équipée d'un côté et pas de l'autre. Sans raison, certaines entreprises ont un atout économique énorme par rapport aux autres. Nous souhaitons vraiment que, où qu'elle soit et quelle que soit sa taille, une entreprise puisse être reliée au haut débit et donc rester dans la course. En cela, le plan du Conseil Général invite à l'optimisme.

Enseignement universitaire De nouvelles formations pour de meilleurs débouchés

Le Carrefour Départemental des Formations Supérieures aura été un succès. Plus de 15 000 jeunes ont visité le salon organisé du 3 au 5 décembre aux Oudairies, reflet de la diversité de l'enseignement supérieur vendéen. Actuellement dans les tuyaux, la création de nouvelles filières professionnalisantes va encore renforcer l'offre vendéenne.

Le Centre Universitaire Départemental de la Courtaisière est en pleine ébullition. On y pré-



pare actuellement la création pour 2004 de deux nouvelles licences, juriste-traducteur et spécialiste en développement local, qui viendront s'ajouter à celle, ouverte à la rentrée dernière, en hôtellerie-restauration. L'objectif affiché : développer des filières professionnelles adaptées aux réalités du marché du travail, afin d'offrir aux étudiants des débouchés réels.

Cet effort pour la mise en place de formations professionnelles sera également conduit à l'IUT de La Roche-sur-Yon. Outre l'ouverture attendue pour septembre 2004 du département Génie des Télécommunications et des Réseaux (GTR), l'IUT demande en effet la création, à l'horizon 2005, de trois nouvelles licences, desquelles sortiront des spécialistes de la protection de l'environnement, de la reprise d'activités et création d'entreprises, ainsi que des nouvelles technologies appliquées à la gestion du patrimoine.

La Vendée anticipe la formule des Masters

Second pilier de l'enseignement universitaire vendéen, l'Institut Catholique d'Enseignement Supérieur se lance également dans une nouvelle aventure. Anticipant sur la réforme actuellement en préparation, l'ICES proposera en septembre prochain trois Masters, en Sciences politiques, Droit et Pharmacologie. Des diplômes pointus, de niveau bac+5 et reconnus sur tout le territoire européen, que l'Institut vendéen sera parmi les premiers en France à développer. En soutenant ces nouveautés, le Conseil Général donne un nouvel élan en faveur de la compétitivité de la Vendée. De haut niveau, adaptées aux attentes des chefs d'entreprises, toutes ces formations sont un gage de succès, tant pour les étudiants que pour leurs futurs employeurs.

Emilie Brémond plante le drapeau vendéen en Autriche



La proposition qui avait été faite il y a quelques temps par le Conseil Général des Jeunes d'accueillir en Vendée des assistants culturels étrangers a largement porté ses fruits. Après l'Argentine, c'est désormais vers l'Autriche que la Vendée se tourne puisque le Conseil Général vient d'envoyer là-bas, pour une durée de six mois, Emilie Brémond, une étudiante vendéenne de 22 ans, à qui il a octroyé une bourse de 4 800 euros.

Ambassadrice de la Vendée

Accueillie à Linz, en Haute-Autriche, cette jeune assistante cul-

tuelle a été affectée à deux établissements de la ville, privé et public : la Kreuzschwesternschule et l'Académie Pédagogique d'Etat de Linz. Véritable ambassadrice de la Vendée en Autriche, elle doit essentiellement assurer sur place une fonction d'animatrice puisqu'elle est chargée de présenter son département, sa région et, plus largement, son pays et sa culture à de nombreux publics : les élèves de ces établissements, les futurs professeurs qui sont en formation là-bas et les nombreux enseignants pour qui elle sera une véritable mine d'informations. Et quand la Vendée vient à l'Autriche, l'Autriche vient aussi à la Vendée puisque 18 assistants culturels autrichiens arriveront en Vendée le 1er février prochain pour présenter leur pays dans 28 collèges du département. Affaire à suivre...

En deux mots

■ ORAC : une aide directe pour les artisans

Afin de redynamiser l'artisanat, le commerce de proximité et, d'une façon générale, le maintien et la création d'entreprises, le syndicat intercommunal "Yon et Vie" vient de présenter son projet ORAC : Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce. Une aide directe aux artisans et aux commerçants qui pourrait concerner 871 entreprises vendéennes de moins de dix salariés.

■ Le chômage continue de baisser en Vendée

La Vendée continue de résister à la morosité économique actuelle. Alors que le chômage a progressé dans la région des Pays de la Loire de 3,6% en octobre, une diminution de 0,8% a été observée en Vendée.

La SEM Vendée est prête pour organiser le Vendée Globe

La SEM Vendée, société chargée d'acquiescer puis d'organiser le Vendée Globe, est à pied d'œuvre. La structure a été en effet définitivement mise sur pied, lors d'une réunion de son premier Conseil d'Administration, le 19 décembre dernier. Celui-ci a désigné Philippe de Villiers comme Président, et comme vice-Présidents Annette Roux, présidente du groupe Bénéteau-Jeanneau, Louis Guédon,

député-maire des Sables d'Olonne, Gérard Faugeton, conseiller général des Sables d'Olonne ainsi que Jean-Luc Harousseau, président du Conseil Régional.

Départ de la course le 7 novembre

Ainsi, dès que les modalités de remise des offres seront connues, la SEM Vendée sera en mesure de



déposer sa proposition de reprise. Composée de représentants du Conseil Général, de la ville des Sables, de la Région et de trente grandes entreprises vendéennes, la SEM Vendée est désormais fin prête pour organiser le prochain Vendée Globe, qui partira des Sables d'Olonne le 7 novembre 2004.

Assises nationales de l'Apiculture La Vendée en appelle au principe de précaution

Le 15 décembre se tenaient à l'Hôtel du Département les secondes Assises nationales de l'apiculture. L'occasion de faire le point sur la situation des apiculteurs dans le dossier houleux des produits phytosanitaires Gaucho et Régent et de redire que, quand le doute persiste, le devoir de précaution s'impose.



Franck Aletru, porte-parole des apiculteurs et Philippe de Villiers.

C'est par la projection très attendue du documentaire *Témoin Gênant*, réalisé par VB Films, que les secondes Assises de l'apiculture

ont été lancées. Constituant l'une des enquêtes les plus complètes à ce jour sur l'intoxication des abeilles, ce film donnait à voir au travers de reportages, d'interviews et de nombreux témoignages des réalités trop cachées à ce jour : des cheptels d'abeilles décimés, des apiculteurs ruinés, des scientifiques qui, de plus en plus nombreux, dénoncent les méfaits du Gaucho et du Régent.

Des intervenants de renom

A la suite de cette projection, plusieurs sujets ont été traités par des intervenants venus de tous horizons : le docteur Jean Marc Bonmatin, chercheur au CNRS, a fait part du résultat de ses travaux concernant le lien existant entre les produits phytosanitaires et la mortalité des abeilles. Le docteur Marc-Edouard Colin, vétérinaire et



éminent spécialiste du comportement des abeilles, a démontré l'opacité des contrôles qui régissent aujourd'hui la détention et l'emploi des phytosanitaires. Enfin, l'intervention de Maître Bernard Fau, avocat au barreau de Paris et défenseur de la filière miel depuis 1997, a permis d'apporter les dernières informations sur l'affaire judiciaire en cours qui met en cause de hauts

responsables. Car ces violents neurotoxiques qui, depuis leur mise sur le marché pourraient bien être à l'origine de la surmortalité des abeilles, risquent également de porter atteinte à la santé humaine en contaminant le lait, l'eau et les céréales. Telle sont en tout cas les conclusions de l'expertise récente sur le Régent, menée par le professeur Arnold, chercheur à l'INRA. C'est pourquoi, le président du Conseil Général a récemment écrit à Jean-Pierre Raffarin, lui demandant, au nom du principe de précaution, d'interdire l'utilisation du Régent.

CAUE
117 communes
fleuries

Cette année encore, de nombreux passionnés de jardins et d'espaces verts étaient présents à la remise des prix du concours départemental pour la mise en valeur des jardins et du cadre de vie communal. Devant 550 personnes, le Conseiller Général Jean de la Rochethulon a souligné l'intérêt grandissant des Vendéens pour leur environnement et l'escalade de la qualité des réalisations présentées au jury. Pour cette édition, 177 communes sur 282 étaient inscrites. Quatre d'entre elles sont arrivées ex-aequo à la première place : Vouillé-les-Marais, St Hilaire de Loulay, Soullans et le Château d'Olonne. De nombreux particuliers participaient aussi dans différentes catégories, fermes, maisons anciennes ou maisons contemporaines.

Thierry Thomazeau chevalier de la Légion d'Honneur

Thierry Thomazeau a reçu la Légion d'Honneur à l'Hôtel du Département. Le marin pêcheur vendéen a été distingué sur décision du Premier Ministre pour services rendus à la France. Inventeur du chalut anti-pollution Thomsea-Vendée lors du naufrage du Prestige, Thierry Thomazeau a permis que de nombreuses nappes de fioul soient récupérées en mer et ne viennent pas souiller les plages vendéennes. Son invention, habilitée par la Marine Nationale, avait été également utilisée le long des côtes de Gironde et des Landes, au cours d'une vaste opération de nettoyage à laquelle les Vendéens avaient prêté leur concours. Philippe de Villiers a salué un "grand Vendéen, qui a prouvé par son énergie et son dévouement que les pêcheurs restent les premiers défenseurs du littoral".



1 000 anciens combattants rassemblés le 5 décembre

Le Conseil Général a rendu hommage, le vendredi 5 décembre dernier, aux morts pour la France en Afrique du Nord. Après un dépôt de gerbe au monument aux morts de La Roche-sur-Yon, 1 000 anciens combattants se sont retrouvés à l'Hôtel du Département pour commémorer le



sacrifice de la "troisième génération du feu" en Algérie, mais aussi au Maroc et en Tunisie.

L'occasion de saluer le don suprême fait par des milliers de soldats français à leur pays, en y associant le courage des harkis, qui servirent fidèlement la France jusqu'à l'indépendance de l'Algérie.

Journée de l'Arbre Une action ludique et pédagogique

Plus de 1 000 enfants ont participé à la Journée de l'Arbre, qui se déroulait cette année dans la commune du Poiré-sur-Vie. Après avoir assisté à un spectacle plein de rebondissements, les écoliers ont planté leur arbre.

Mille enfants ont été accueillis au Beignon-Basset, sur la commune du Poiré sur Vie, pour la Journée de l'Arbre organisée par le Conseil Général. Réunis sous un immense chapiteau, ils ont d'abord assisté à un spectacle qu'ils ne sont pas près d'oublier. En compagnie de marionnettes géantes, les élèves de CM1-CM2 ont vu plusieurs courts-métrages leur expliquant pourquoi il fallait respecter la nature et comment grandirait l'arbre qu'ils allaient planter. Un dresseur leur a alors présenté différents animaux,

dont le hibou Grand Duc qui a participé au tournage de *Harry Potter*.

1 000 arbres plantés

Munis de bottes et de pelles, les enfants ont ensuite rejoint le terrain d'un hectare où des trous étaient creusés. Chacun a pu planter un chêne, un cerisier, un noisetier... Pour cette deuxième partie, les enfants étaient accompagnés de professionnels ou d'étudiants des filières agricoles. Rapidement, la parcelle s'est vue habillée d'une multitude de petites pousses, lesquelles, quand ces enfants seront grands, constitueront une forêt. De retour au chapiteau, les enfants ont reçu un goûter et un arbre qu'ils

pourront planter chez eux. Cette opération, qui permet de sensibiliser concrètement les enfants à la protection de leur environnement, s'inscrit également dans un vaste programme de plantations soutenu par le Conseil Général afin de remédier aux arrachages massifs effectués dans les années soixante-dix et quatre-vingt. Depuis dix ans, ce sont ainsi 5 millions d'arbres qui ont été plantés, et 400 000 pour la seule année 2003.



Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

Une nouvelle étape des actions de solidarité en 2004

Le Conseil Général met tout en oeuvre pour développer en Vendée une solidarité de proximité, adaptée au cas par cas. Cela se traduit par de nombreuses actions qui vont cette année franchir une nouvelle étape. L'Assemblée départementale va ainsi ouvrir deux nouveaux établissements à taille humaine pour les enfants en difficulté, et 170 nouvelles places vont être créées pour accueillir dans les meilleures conditions les personnes handicapées. 2004, c'est aussi l'année du lancement du nouveau plan gérontologique, dont les vingt-sept mesures amélioreront la vie quotidienne des personnes âgées et de leurs familles, par exemple en favorisant au maximum le maintien à domicile et en facilitant le dépistage précoce des maladies. Toutes ces actions permettent au Département de la Vendée de se situer parmi les premiers départements pour l'hébergement des personnes âgées, tandis que notre taux d'équipement pour les personnes handicapées est deux fois supérieur à la moyenne nationale. Volet important de notre action en faveur des plus défavorisés, l'insertion est également au cœur de nos préoccupations. En témoignent les 120 actions que nous proposons à 100% des Rmistés, ce qui permet de remettre en selle un grand nombre de personnes. Grâce à ces mesures, la Vendée compte en moyenne deux fois moins de Rmistés que dans le reste de la France, puisqu'ils représentent moins de 1% de la population totale, contre 2% dans notre pays. Mais ce résultat est aussi le fait du dynamisme économique qui a suscité la création de nombreux emplois et qui permet à la Vendée d'avoir un taux de chômage de 7,1, contre 8,1 dans la région et 9,7 en France. Avec le Revenu Minimum d'Activité (RMA) mis en place ce mois-ci, nous disposons d'un outil supplémentaire pour permettre aux bénéficiaires du RMI de retrouver un emploi, seule solution durable pour une véritable réinsertion sociale. Cette nouvelle mesure, liée aux lois de décentralisation, doit être financée par l'Etat, comme le prévoit la loi qui vient d'être votée et la récente réforme de la Constitution. Ce sera également le cas des allocations versées au titre du RMI, dont les Départements assurent à présent le versement mais dont le montant continuera d'être fixé par l'Etat. C'est une bonne nouvelle, et l'assurance que le budget du Conseil Général ne sera plus gravement affecté par des décisions nationales irresponsables, comme ce fut le cas durant les années du gouvernement socialiste. Les 35 heures et l'ADPA ont en effet conduit les Départements à faire face à une explosion de leurs dépenses et donc, malheureusement, à devoir accroître leur fiscalité. En Vendée, seule la rigueur budgétaire menée depuis de nombreuses années par le Conseil Général a permis de maintenir l'équilibre financier du budget départemental.

Le Groupe des élus socialistes et républicains

Vers une nouvelle hausse des taxes départementales en 2004 ?

Le gouvernement Raffarin a décidé de transférer le RMI/RMA aux départements dès janvier 2004. Après la réduction de la durée d'indemnisation des chômeurs au plan national, des dizaines de milliers de personnes vont être basculés vers le dispositif RMI... et sortir des statistiques du chômage ! Le coût des nouvelles responsabilités que le gouvernement veut confier aux départements se chiffre à 15 milliards d'euros, mais les départements ne sont pas assurés, contrairement à ce que dit pour l'instant le Conseil Général de la Vendée, d'obtenir la compensation intégrale de ces nouvelles dépenses. Le financement du RMI doit être assis sur une partie de la TIPP (Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers). Or, cette taxe a augmenté beaucoup moins vite que le budget des allocations versées aux RMIstes, du fait de l'augmentation du nombre d'allocataires (depuis 1993, RMI comme la TIPP s'élevaient à 2,5 milliards d'euros contre 4,5 milliards pour le RMI et 3 milliards pour la TIPP en 2002). Cela veut dire que très rapidement, les départements augmenteront leur fiscalité, diminueront les allocations, ou encore appliqueront les deux stratégies de concert. La Vendée - qui est un territoire en développement grâce au travail des Vendéens - ne fait pas partie des départements français qui comptent le plus de chômeurs. Depuis un an, du fait des délocalisations industrielles, on assiste à une augmentation de 9,4 % de ceux-ci. Il en est de même pour les RMIstes : 4 120 bénéficiaires en juin 2003 (source : DGAS) qui tendent eux-aussi à augmenter cette année. Quant au RMA (Revenu Minimum d'Activité), qui sera proposé aux RMIstes au bout d'un an, c'est un sous-contrat de travail sans les droits sociaux et salariaux (pas de droit à la retraite, contrat de 20 h payées au SMIC, pour lequel l'employeur privé ou public recevra une aide du Conseil Général de 411 euros par mois). Vraiment, les RMIstes, avec le RMA, sont tombés sur un mauvais FILLON ! Dans notre département où la dépense directe d'aide sociale par habitant nous place au 90ème rang national avec 201,68 euros, nous n'en figurons pas moins au 12ème rang pour le produit de la taxe d'habitation par habitant avec 79,16 euros. 90ème rang national pour les salaires, 7 % d'augmentation des impôts locaux en 2002 sur les 4 taxes, 6 % en 2003, de combien vont augmenter les impôts locaux en 2004 ? Peut-être qu'en cette année électorale cette hausse prévisible sera repoussée d'un an ! La majorité se gausse du fait que le budget social est le 1er budget départemental ! C'est bien le moins, puisque c'est la principale compétence confiée aux Conseils Généraux ! Alors pourquoi est-ce toujours ce budget qui est le plus contraint ?

Contrats environnement littoraux

La Vendée mise sur le tourisme bleu

Les contrats environnement littoraux ont institué une démarche originale de valorisation et de protection du littoral. L'engouement des communes montre qu'ils répondent à un vrai besoin. Un an après leur lancement, premier bilan.

La côte vendéenne est certainement l'un des meilleurs atouts de la Vendée, qui accueille chaque année des millions de visiteurs. L'un des moins bâtis et l'un des plus préservés de la façade atlantique (75% de la côte est restée naturelle), le littoral vendéen doit sa notoriété aux efforts entrepris pour conserver son intégrité et son originalité... Pour aller plus loin, et organiser un véritable quadrillage du terrain, le Conseil Général a lancé en décembre 2002 les contrats environnement littoraux.

Dispositif unique en France

Une force de frappe écologique unique en France, qui propose à chaque commune de dresser une liste exhaustive des points à améliorer, afin de mettre en œuvre des solu-

tions adaptées. Aménagement des milieux naturels, paysagement des aires de stationnement, réhabilitation des fronts de mer... Autant d'actions

diverses et concrètes inscrites dans chaque contrat et co-financées par le Conseil Général, la Région et la commune signataire.



Vingt communes candidates

Un an après le début de ce programme sans équivalent, l'heure est aux premiers bilans. Et à la satisfaction, tant il semble que les contrats environnement littoraux aient conquis l'ensemble du littoral vendéen. Sur vingt-deux communes littorales, vingt se sont en effet portées candidates, la plupart ayant d'ores et déjà engagé leur état des lieux, en lien avec les spécialistes des milieux naturels et du tourisme que sont l'Office National des Forêts, le Conservatoire du Littoral, le CAUE, le Comité Départemental du Tourisme, etc. Mieux, ce premier anniversaire coïncide avec la signature des deux premiers contrats, La Tranche-sur-Mer et Notre-Dame-de-Monts ayant définitivement arrêté leur programme.

Protection de l'environnement et dynamisme économique

Efficaces parce que fondant l'action sur l'observation du terrain, novateurs en instituant pour la première fois dans ce domaine une démarche partenariale entre différentes collectivités, les contrats environnement littoraux sont également facteurs d'équilibre. L'équilibre entre le respect de la nature et le dynamisme économique, en faisant de la préservation de l'environnement une valeur ajoutée de la dimension touristique de la Vendée. C'est tout le sens des contrats environnement littoraux, qui aménagent nos paysages à la fois pour le bien-être des générations futures et le plaisir des visiteurs estivaux.

Du sur-mesure pour chaque commune

Si l'orientation des contrats littoraux est bien définie, les actions à mettre en place sont choisies en fonction de chaque commune. Principe de ces contrats "sur mesure" et détail des actions proposées.

Chaque contrat que le Département et la Région élaborent avec une commune est signé après un état des lieux précis des besoins, qui dure de trois à six mois. Lors de ce diagnostic sont d'abord identifiés les engagements qui ne nécessitent pas forcément de financement, comme la modification du Plan d'Occupation des Sols, qui limite par exemple la hauteur des constructions, ou un arrêté du Maire prescrivant la suppression de panneaux publicitaires non réglementaires... Ensuite, viennent les actions propres au contrat, qui sont classées en trois thèmes. Suivant son état des lieux et ses particularités, la commune investira plus ou moins dans chacun de ces domaines.

Les espaces naturels littoraux

Le pari pour chaque commune est de réussir le doublé suivant : protég-

ger les espaces naturels et les ouvrir au public. Pour cela, la commune est donc encouragée à acquérir de nouveaux espaces qu'elle aménage pour les visiteurs. L'idée est de canaliser les flux grâce à une bonne signalisation et des sentiers impeccables qui passent au cœur de ces espaces. La qualité des eaux de baignade et la mise en place de zones de mouillages réglementées entrent aussi dans ce premier volet qui sera réalisé en partenariat avec le CAUE, l'ONF et le Conservatoire du Littoral.



Mise en valeur du bâti et paysage de la commune

Après avoir établi la cartographie de tous leurs espaces verts, les communes devront lancer des travaux de paysagement et de plantations. Fronts de mers, entrées d'agglomération, promenades portuaires... Toute la commune devra "sentir" le bord de mer. Il faut donc remédier aux publicités qui ne sont pas à leur place, aux points noirs paysagers ou aux façades défraîchies.

Intégration des équipements touristiques dans l'environnement

Et si tous ces travaux sont réalisés, c'est bien pour les habitants et les touristes. Le dernier volet a donc pour objectif de faciliter les flux de circulation dans la commune. Schéma cyclable communal, desserte des plages, balisage du sentier douanier... Les actions ne manquent pas ! Les communes sont aussi encouragées à soigner l'intégration architecturale et paysagère de leurs équipements de plage.



Photo - Pascal Bauby

Notre-Dame-de-Monts : "une grande liberté et un partenariat efficace"

Dès le lancement des contrats littoraux, Notre-Dame-de-Monts était dans les starting-blocks. Pour son maire, c'est une aide précieuse que proposent le Département et la Région...



Ce n'est pas un hasard si l'annonce des contrats littoraux a été faite à Notre-Dame-de-Monts. Dès le

départ, la commune avait fait part de son désir de s'engager avec le Conseil Général pour améliorer la qualité de ses aménagements. Un an après le lancement de cette aventure, Notre-Dame-de-Monts est une des deux premières communes signataires. "La préparation de ce contrat nous a permis de mener une réflexion de fond pour dégager les actions prioritaires pour notre commune" explique Jean Martinet, maire de Notre-Dame. Durant une année, les représentants de la commune ont pu pré-

parer leur contrat qui, s'il comporte des règles, n'en reste pas moins un programme sur mesure. "Nous avons trouvé une grande liberté

dans la mise en place de ce contrat qui s'est totalement adapté aux particularités de notre commune, comme son importante forêt doma-

niale... Nous allons pouvoir réaliser des projets que nous ne pouvions plus supporter seul". Ce mois-ci, la phase pratique va d'ailleurs être engagée. De grandes actions vont rapidement être lancées, comme la réhabilitation du sentier de découverte, la création d'un arboretum et d'un théâtre de verdure. Et le maire ne compte pas en rester là... "Trois ans c'est bien, mais nous espérons renouveler ce contrat car, pour la réhabilitation du front de mer, c'est le temps qu'il nous faudra pour mener seulement les études..."

Autres actions de la commune

- Equipement des aires de pique nique en forêt.
- Aménagement piétonnier de l'entrée de la commune, route de St Jean.
- Réhabilitation du front de mer.
- Aménagement de huit aires de stationnement cyclable.
- Acquisition d'une navette touristique non polluante.
- Intégration paysagère et architecturale des postes de secours.
- Aménagement et balisage du sentier des douaniers.

La Tranche-sur-Mer : "protéger notre architecture typique"

Interview de Michel Fardin, maire de La Tranche-sur-Mer, qui explique pourquoi sa commune signe ce mois-ci un contrat littoral et quelles sont les actions principales retenues.

Qu'est-ce qui vous a plu dans le contrat littoral proposé par le Conseil Général ?

La démarche proposée par les

Autres actions de la commune

- Protection du trait de côte.
- Aménagement des lisières de la forêt domaniale.
- Réaménagement esthétique de certaines rues.
- Sensibilisation à l'architecture tranchaise (plaquette, guide...).
- Création d'un sentier équestre en continuité avec celui de Longeville (travaux).
- Mise en place d'une borne d'eau payante pour les camping-cars...

contrats littoraux nous oblige à avoir une vision à moyen-long terme et à mettre en place un véritable schéma de développement de notre commune. Nous allons réaliser un travail très professionnel, tout d'abord en partenariat avec le Département et la Région, mais également avec le CAUE, l'ONF, la DDE et le Conservatoire National du Littoral.

Vous avez des besoins spécifiques dans votre commune ?

A La Tranche, nous passons de 2 500 habitants en hiver à plus de 100 000 l'été. Il faut donc proposer des équipements de qualité, adaptés à ces deux rythmes bien différents. De plus, notre commune est unique parce qu'elle réunit trois



richesses : la mer, la forêt et le marais. Nous devons protéger, valoriser et rendre accessibles, le plus possible, ces espaces naturels sensibles. C'est ce type d'action que le contrat littoral nous permet de mettre en place.

Quelles sont les plus importantes actions que vous allez développer ?

35% du premier contrat vont être investis dans les quatre entrées de ville de La Tranche. Pour mettre

en place cette action, nous travaillons avec un cabinet d'urbanisme. Nous nous sommes fixé trois objectifs : faciliter les flux de circulation, intégrer les pistes cyclables, donner un caractère de "bord de mer" grâce aux aménagements paysagers. Une autre action vise à mettre en valeur le patrimoine bâti de la Tranche. Les constructions de l'entre-deux-guerres sont ici caractéristiques. Nous comptons donc modifier le POS* pour aider à la mise en valeur et à la protection de ces maisons. La commune met tout en place pour conserver l'architecture typique de ces bâtisses, même en cas de revente.

* Plan d'Occupation des Sols

Point de vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



"La Vendée doit devenir une référence en matière de tourisme bleu"

Il y a un an, vous lanciez les contrats environnement littoraux. Votre appel semble avoir été entendu...

Oui, la preuve en est qu'un mois tout juste après leur création, cinq communes étaient déjà candidates à la signature d'un contrat, rejointes au cours du premier trimestre 2003 par onze autres. Aujourd'hui, nous en sommes à vingt candidatures, dont deux, La Tranche-sur-Mer et Notre-Dame-de-Monts, sont en passe de démarrer leurs actions. Cet engouement est déjà un premier succès, puisqu'il montre que la proposition du Conseil Général était parfaitement adaptée à la demande des communes.

Le principe d'un contrat est en lui-même une nouveauté...

Nous voulions à tout prix responsabiliser les communes et coller le plus possible aux spécificités de chaque territoire. Le contrat est donc une démarche partenariale, qui fixe des objectifs précis en matière d'actions à mener, mais aussi de délais. C'est fondamental, car il s'agit de protéger notre littoral sur le long terme, et pas seulement d'effectuer, ici ou là, quelques petits accommodages.

Moyens d'actions pour préserver la nature, ces contrats littoraux auront également un impact économique...

Il est évident que notre littoral constitue notre meilleur atout en termes d'offre touristique. En Vendée, depuis quelques années, de nombreux efforts ont été faits pour développer des activités, culturelles, sportives ou ludiques qui remportent un grand succès auprès des visiteurs. Il s'agit maintenant d'aller plus loin et de répondre à la demande, de plus en plus forte, d'un tourisme de qualité, et pas seulement de quantité. La Vendée doit se démarquer dans ce domaine, devenir une référence en matière de ce qu'on appelle aujourd'hui le "tourisme bleu". Les contrats environnement littoraux, tout comme le réseau de sentiers cyclables départemental, répondent parfaitement à ce nouveau défi.

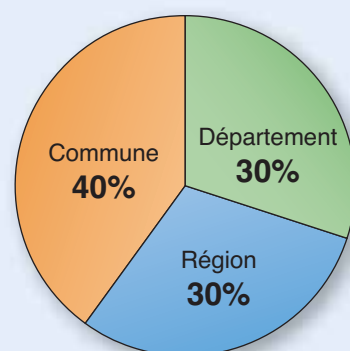


Fiche technique

Objectifs des contrats littoraux

- Doubler en dix ans la superficie des espaces naturels protégés.
- Aménager et entretenir systématiquement les espaces naturels.
- Créer un observatoire de la qualité des eaux de baignade.
- Récupérer et traiter les déchets liés aux mouillages.
- Renforcer le paysagement des centres-villes, des fronts de mer, des parkings...
- Aménager les promenades portuaires.
- Soutenir les actions alternatives au "tout automobile".
- Créer des équipements de plages de qualité.
- Intégrer les parcs résidentiels de loisirs et les campings.

Moyens annuels par communes



Plafond : 1 500 000 €

Communes concernées

Littorales : 22
Rétro-littorales : 8

Les trois volets

- Protection des espaces naturels littoraux
- Mise en valeur du bâti et paysagement de la commune
- Intégration des équipements touristiques dans l'environnement

Durée du contrat

Trois ans

Les itinéraires côtiers Tout le littoral à pied ou à vélo...

Alors que le sentier cyclable du littoral poursuit son chemin, le Conseil Général lance, au travers des contrats littoraux, la mise en place d'un nouveau sentier pédestre qui permettra aussi de parcourir toute la côte vendéenne.

Par le biais de son contrat environnement littoral, chaque commune s'engage à réaliser un sentier pédestre côtier. Le travail de préparation est réalisé par l'ONF et la

commune, le Conseil Général assurant la continuité du tracé d'une commune à une autre. Le sentier pédestre complet sera ainsi réalisé dans les trois ou quatre prochaines années. Il sera un nouveau moyen de découvrir la côte vendéenne et permettra également de désengorger les pistes cyclables du littoral qui, pour le moment, sont largement plébiscitées par les marcheurs et peuvent totaliser jusqu'à 15 000 passages par jour en été.

380 km de pistes cyclables en 2004

Le Conseil Général poursuit par ailleurs ses réalisations de sentiers cyclables. En 2004, le réseau cyclable départemental sera porté de 220 à 380 kilomètres. Parmi les nouvelles réalisations sur le littoral, des pistes cyclables en "sites propres", c'est-à-dire entièrement séparées de la circulation, viendront com-



pléter le sentier du littoral. Ainsi en 2004, 4,5 km seront terminés entre Brétignolles et Saint-Gilles, 2 km amélioreront le contournement des agglomérations de Saint-Gilles et Saint-Hilaire, 5 km seront réalisés à l'Aiguillon et de nouvelles sections seront également ouvertes à Longeville et Jard.

Trafiquants de drogue : Ouest-France persiste et signe



A la suite de notre article regrettant la position ambiguë prise par Ouest-France dans la condamnation de trafiquants lors du Teknival organisé à La Roche-sur-Yon, le quotidien a demandé un droit de réponse, que nous publions dans ces colonnes. Le Journal de la Vendée tient simplement à rappeler que les condamnés, coutumiers du trafic de drogue, ont été pris en flagrant délit de vente de produits dangereux et illégaux. Afin d'obtenir plus d'éclaircissements, nous avons d'ailleurs rencontré le président du tribunal réuni lors de

l'affaire, qui pour la première fois s'exprime publiquement. Vu la gravité des faits incriminés, il nous paraît pour le moins dangereux d'appeler à laisser en liberté des délinquants qui causent tant de ravages chez des milliers de jeunes. Les familles des victimes apprécieront. Pour ce qui est de la prison, on peut en effet discuter éternellement de son efficacité. Mais chacun sait bien que ce n'est pas en faisant tresser des paniers en osier aux dealers que l'on cassera les réseaux de drogue. Quand la maison brûle, on commence par circonscrire l'incendie afin qu'il ne se propage pas. Après, et seulement après, on cherche le meilleur moyen d'éviter que le désastre ne se reproduise. Enfin, les lecteurs ne manqueront pas de s'étonner du "militantisme" revendiqué par Ouest-France, qui proclame pourtant régulièrement son souci de l'information objective.

Droit de réponse

Ouest-France et le Teknival : une information pluraliste

Dans son numéro de novembre, "Le Journal de la Vendée", édité par le Conseil Général, met gravement en cause Ouest-France à propos de son traitement du Teknival, qui a eu lieu fin août, à La Roche-sur-Yon. "Le Journal de la Vendée" reproche à Ouest-France d'avoir donné à ses lecteurs une "Information incomplète" et d'avoir minimisé les faits reprochés aux trafiquants de drogue déferés devant le tribunal de La Roche-sur-Yon. Nos lecteurs, qui ne sont pas dupes, sont en mesure de vérifier qu'il n'en est rien. Une lecture juste de notre journal aurait permis à l'auteur de cet article d'observer, au contraire, le traitement pluraliste de cette affaire. Nous avons consacré plus de dix articles au Teknival et à ses suites judiciaires. Une relation

précise et complète en a été donnée. Et, dans le cadre d'un pluralisme qui nous est cher, nous avons donné la parole à tous ceux qui ont bien voulu la prendre, M. Philippe de Villiers y compris. A aucun moment, nous n'avons témoigné de la moindre complaisance vis-à-vis des dealers et trafiquants de drogue, sauf à relever la différence entre les "lourdes" sanctions prononcées par le tribunal et les réquisitions du procureur, pourtant chargé de l'accusation, qui avait demandé des peines plus faibles. Nos seuls commentaires portaient sur la décision d'envoyer en prison des primo délinquants au milieu de délinquants notoires. Ouest-France s'est de tout temps opposé à la prison comme unique solution aux problèmes de société, face à des questions graves

comme celle de la diffusion de la drogue. Notre journal milite, quand c'est possible, pour des peines alternatives, surtout s'agissant de jeunes. Il nous semble que ce sont des réponses en termes d'éducation et de prévention qui portent leurs fruits et qui donnent l'occasion à ces jeunes d'une deuxième chance dans la vie. Certainement pas la détention. Nous regrettons vivement que "Le Journal de la Vendée" s'appuie sur un choix discutable d'extraits de nos articles pour étayer la thèse d'une quelconque complaisance de notre journal envers les dealers. Nous souhaitons, sur des sujets aussi graves, que la réflexion constructive l'emporte sur des polémiques partisanes et stériles.

Alain LEGOUPIIL
Directeur Départemental d'Ouest-France

Entretien avec le juge Didier Gallot : "les lecteurs de Ouest-France n'ont eu qu'une information tronquée"

Ouest-France a semblé regretter que le tribunal ait condamné de simples consommateurs de drogue... Qu'en était-il exactement ?

L'un des titres du journal Ouest-France était en effet : "Prison pour de jeunes toxicomanes". Or nous étions bien en présence de dealers, et cela est parfaitement apparu à l'audience. Ces garçons avaient été interpellés à l'extérieur des Oudairies. Ils ne faisaient donc pas partie des spectateurs. Par ailleurs, et de l'aveu même de l'un des prévenus, ils allaient "de teknivals en raves", n'avaient pas d'activité professionnelle et pouvaient cependant, au moins pour l'un d'entre eux, s'acheter un nouveau véhicule relativement coûteux, quelques jours avant le Teknival. Je rappelle enfin qu'il a été trouvé 85 buvards de LSD, une

centaine de cachets d'ecstasy, 410 grammes de résine de cannabis et plus de 2 000 euros, cachés dans différentes enveloppes. Dès lors, présenter les prévenus comme "de simples jeunes venant chercher des potes, du pur son, une défonce de la tête" ou "de simples consommateurs venant s'approvisionner" s'apparente à de la désinformation pure et simple.

Ce jugement a fait des vagues. On a notamment reproché au tribunal d'avoir prononcé des sanctions plus lourdes que celles réclamées par le Procureur.

Si la rédaction de Ouest-France avait pris la peine de consulter et de citer les motivations du jugement,



comme je le leur ai d'ailleurs proposé et comme les autres journalistes l'ont fait, elle aurait pu informer ses lecteurs du fait que les "lourdes peines" prononcées étaient en réalité inférieures quant à la partie ferme, pour trois d'entre elles, aux réquisitions du Parquet. Trois prévenus ont en effet été condamnés à 45 jours de prison ferme, contre trois mois demandés. Toutes les peines, pronon-

cées de manière collégiale, ont été assorties d'un long sursis avec mise à l'épreuve, mesure alternative type à l'incarcération. Le but de ces mesures mixtes est de provoquer une rupture avec le monde de la drogue puis de venir en aide à ces jeunes gens. Je précise par ailleurs qu'aucun des condamnés n'a fait appel de la décision ou maintenu celui-ci. Je rappelle qu'ils encouraient, d'après le code pénal, jusqu'à 10 ans de prison.

120 personnes ont été interpellées lors de cette rave, et selon certains policiers ils auraient pu en arrêter trois fois plus. Peut-on encore insinuer que ces manifestations sont des rendez-vous culturels anodins ?

Je trouve scandaleux l'un des titres retenus par Ouest-France à pro-

pos du communiqué commun Procureur de la République-Préfet de la Vendée : "Festival : une organisation sérieuse". Les autorités de l'Etat évoquaient bien une organisation sérieuse, mais c'était pour qualifier l'excellent travail réalisé par les forces de l'ordre. Associer le mot organisation-festival avec ces félicitations, c'était créer l'équivoque. C'était faire croire qu'une telle manifestation était anodine. Or un rassemblement qui se termine par 120 arrestations ne doit pas faire l'objet d'un traitement désinvolte. Si la police n'était pas intervenue, les drogues dures auraient été en vente libre et les jeunes spectateurs auraient couru de graves dangers. Sans minimiser les effets du cannabis, je rappelle que le LSD et l'ECSTASY sont des produits aux effets extrêmement redoutables.

En deux mots

Personnes âgées. Les professionnels des Olonnes désormais au service des secteurs de Jard et de Talmont

Le Centre Local d'Information et de Coordination des Olonnes s'étend aux secteurs de Jard-sur-Mer et de Talmont. Rappelons que les Clic sont destinés à renseigner et orienter les proches des personnes âgées, à la recherche d'un conseil, d'une aide ou d'une structure d'accueil. Cette extension, qui s'accompagne d'un soutien accru du Conseil Général, permettra d'épauler une population de près de 17 000 personnes âgées.

Le foyer Perce-Neige à Givrand est ouvert

Depuis le 1^{er} décembre dernier, le foyer Perce-Neige de Givrand est ouvert. Cette maison accueille 32 personnes handicapées mentales, nombre assez réduit pour favoriser l'épanouissement des résidents, qui seront encadrés par 24 professionnels. Cette nouvelle structure a été réalisée grâce à un partenariat entre le Conseil Général et l'association Perce-Neige, fondée par Lino Ventura.

Une maison d'accueil pour les personnes handicapées des Herbiers

Une maison pour les personnes handicapées ouvrira en 2004 aux Herbiers. Les travaux viennent de commencer. Cette nouvelle structure proposera aux résidents des logements individuels, afin de les aider à acquérir une plus grande autonomie.

Hôpital Georges Mazurelle

Une maison pour gérer la déficience mentale

Le centre hospitalier Georges Mazurelle se dote d'une nouvelle structure de soins afin d'accueillir des personnes déficientes mentales dont les problèmes de santé sont stabilisés.

"Cette nouvelle structure sera avant tout un lieu de vie, et non un lieu de soins" lançait, en novembre dernier, le Conseiller Général Marcel Gauducheau, à l'occasion de l'inauguration du chantier de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de l'hôpital Georges Mazurelle. Prévue pour être définitivement opérationnelle en décembre 2004, elle pourra accueillir soixante personnes déficientes mentales, dont les problèmes de santé sont stabilisés mais qui souffrent toutefois de profonds handicaps.

Chaque résident disposera de sa propre chambre, aménagée avec ses meubles et ses effets personnels.

"Un cadre de vie convivial et agréable"

"Ceci permettra à chaque résident de bien poser ses marques et de recevoir ses proches dans un cadre agréable" précise le docteur Guilé, futur responsable de cette maison d'accueil. Un personnel compétent accompagnera au quotidien toutes les personnes dont

l'autonomie est limitée, et des éducateurs se chargeront d'animer la maison et de proposer à ses résidents diverses activités. Dans les deux prochaines années, une structure similaire de quarante places devrait voir le jour à Longeville-sur-Mer pour offrir au plus grand nombre un suivi médical et un accompagnement permanent de qualité.



Cette maison accueillera dès décembre prochain une soixantaine de résidents.

Revenu Minimum d'Activité Une nouvelle action pour retrouver un emploi



Le RMA complète les actions du Conseil Général qui permettent déjà à tous les Rmistes de bénéficier d'un contrat d'insertion.

A partir de cette année, une nouvelle aide à l'insertion est proposée par le Conseil Général : le RMA. Ce Revenu Minimum d'Activité a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi en aidant l'employeur pendant plusieurs mois.

Dès ce mois-ci, le Conseil Général prend en charge une nouvelle mesure d'insertion : le Revenu Minimum d'Activité. L'objectif est

de donner une chance supplémentaire aux Rmistes de trouver un emploi. Le RMA est en fait un contrat qui sera proposé aux bénéficiaires du RMI et aux entreprises. L'employeur recevra durant six mois 360€, soit l'équivalent du RMI pour une personne. Suivant le dossier, ce contrat pourra être renouvelé deux fois. L'entreprise devra embaucher un Rmiste durant au moins vingt heures par semaine, payées au SMIC. Ainsi,

cette mesure, qui ne coûte pas plus cher que le RMI mais procure aux bénéficiaires des revenus supérieurs, permet de redonner une véritable chance à de nombreux Rmistes d'entrer directement dans la vie active avec un vrai salaire... A noter que ce contrat peut être signé par tout type d'employeur, même privé, alors que jusqu'ici, seules les structures publiques bénéficiaient d'aides (CES...) pour employer des Rmistes. Avec seulement 5 300 Rmistes, la Vendée possède une moyenne deux fois inférieure à la moyenne française. Cet excellent résultat est notam-

ment dû au fait qu'en Vendée 100% des Rmistes ont un contrat d'insertion et que l'on ne stagne donc pas dans le RMI. Le programme départemental d'insertion, mis en place par le Conseil Général, comprend ainsi plus d'une centaine d'actions pour répondre au plus grand nombre de demandes possibles : accompagnement à la recherche d'emploi, aide aux porteurs de projets, chantiers collectifs, formations... Le RMA viendra compléter et enrichir cet éventail déjà bien fourni en mettant directement en relation le demandeur d'emploi et l'employeur.

Le RMI au Département !

Jusqu'à maintenant, c'était le Préfet qui, dans les conditions prévues par la loi, décidait de l'attribution du RMI aux personnes ayant trop peu de ressources. L'insertion était quant à elle co-gérée par la Préfecture et le Département. Ce sera désormais le président du Conseil Général qui cumulera l'ensemble de ces fonctions. Même s'il y a peu de Rmistes en Vendée, le budget annuel s'élève à plus de vingt millions d'euros, que l'Etat devra désormais transférer au Département.

Interview de Gilles Babin, conseiller RMI ANPE qui travaille à mi-temps sur un poste d'insertion financé par le Conseil Général.

Quelle est votre fonction ?

Je mets en place un accompagnement adapté à chaque Rmiste que je rencontre pour qu'il trouve un emploi. Je pars de son besoin, de ses envies, et je les mets face au marché du travail.

Pouvez-vous donner un exemple ?

Récemment, Monsieur D. a rejoint une entreprise de pro-

duction. C'était ce qu'il souhaitait à l'origine. Au départ, on lui a proposé de découvrir ce milieu pendant une semaine. Après cette immersion positive, ce Rmiste a fait un stage en alternance dans l'entreprise durant quatre mois. En même temps, il a suivi une formation de remise à niveau avec un organisme de formation (GRETA). Début décembre, Monsieur D. vient de signer un

contrat initiative emploi.

Que pensez vous du RMA ?

Nous avons déjà beaucoup d'outils à notre disposition, mais chaque Rmiste a des besoins vraiment différents. L'avantage du RMA est qu'il permet un retour rapide et motivant vers l'emploi. Certains Rmistes longue-durée en ont assez des stages ou des formations.

Personnes handicapées Un nouveau plan départemental se prépare...

Plus de quatre-vingt personnes se sont réunies à l'initiative du Conseil Général pour élaborer le nouveau plan départemental en faveur des personnes handicapées, qui sera fin prêt en septembre 2004.

Réaliser un état des lieux, et proposer des mesures nouvelles pour améliorer la vie quotidienne des personnes handicapées... Tels sont les objectifs de la démarche proposée aux quatre-vingts personnes qui vont élaborer le nouveau plan départemental en faveur des personnes handicapées. Dans cette équipe ont été rassemblés

des directeurs de foyers, des responsables d'associations et des membres du service social et familial du Conseil Général, de la



DDASS. Ils se réuniront dès ce mois-ci en quatre groupes de travail pour réfléchir sur différents thèmes chers aux handicapés : vie dans la cité, emploi, soins et enfin formules d'accueil.

Coller aux besoins du terrain

Le dernier schéma départemental, qui avait été revu en 1996, datait de 1993.

Grâce à lui, de nombreuses mesures ont été mises en place et la capacité d'accueil est passée en Vendée de 690 à 1 300 places. Mais des attentes subsistent et le Conseil Général tenait à proposer de nouvelles actions adaptées à la demande des personnes handicapées elles-mêmes. Dès septembre 2004, de nouvelles actions viendront donc compléter les réalisations déjà en cours en Vendée, comme la construction de nouveaux foyers à Olonne et Chantonnay, ou la rénovation du Boitissandeu, qui accueillera des personnes handicapées vieillissantes et leurs parents.

Une aide pour décrocher de la drogue



Créée en 1998, l'association Familles et Toxicomanie propose écoute et conseils pour sortir de la dépendance ou aider son enfant à décrocher. L'accueil et le suivi sont assurés tous les jours dans les locaux de l'association aux Herbiers. A la demande, des séances d'informations sur les dangers de la drogue ainsi que des interventions dans les établissements scolaires sont organisées.

Renseignements : 02 51 67 95 07

En deux mots

Soins palliatifs : un réseau pour former les accompagnants à domicile

Le réseau Althéa vient d'ouvrir à la Maison de la Santé, à La Roche sur Yon. Petite cellule constituée de médecins, d'infirmières et de psychologues, cette association aide tous ceux qui auraient besoin de formation et de conseils sur les soins palliatifs (visiteurs et accompagnateurs bénévoles, médecins de toutes spécialités, professions para-médicales...) et parfois aux familles qui en font la demande.

Renseignements : 06 71 00 24 72

Protection civile, une nouvelle formation pour enrayer la mortalité sur les routes

L'Association Départementale de Protection Civile de la Vendée vient de lancer une nouvelle formation aux premiers secours. Celle-ci est particulièrement orientée sur le traitement des accidents routiers. Destinée surtout aux professionnels amenés à se déplacer fréquemment (chauffeurs poids lourds, VRP, taxis, autocaristes), cette formation enseigne les gestes à effectuer pour préserver l'état physique d'une personne en attendant l'arrivée des secours d'urgence. Elle s'adresse aux titulaires de l'AFPS.

Renseignements : 02 51 62 94 36

Conseil Général des Jeunes Election du président 2003-2004

En novembre, le Conseil Général des Jeunes s'est réuni à l'Hôtel du Département pour élire son président et son vice-président. Chacun des quinze candidats a présenté son programme.

"Je voudrais que des jeux olympiques inter-écoles soient organisés en Vendée", "Il faudrait sensibiliser les collégiens à l'environnement", "On pourrait mettre en place des visites pour les personnes âgées"... Chacun des quinze candidats qui s'était présenté pour assurer la présidence du Conseil Général des Jeunes a eu le temps d'exposer ses projets aux soixante membres qui représentent l'ensemble des collégiens vendéens. A l'issue du

deuxième tour, Galaad Le Corre, du collège Corentin Riou de Moutiers-les-Mauxfaits, a été élu président et Eva Pondevie, du collège Amiral Merveilleux-du-Vignaux au Château d'Olonne, vice présidente.

Les élus de demain...

Désormais, chacun des Conseillers Généraux juniors appartiendra à une des quatre commissions : sport, culture et échange avec d'autres pays, solidarité, environnement. Ensemble, ils devront proposer des actions à mettre en place, mais aussi réaliser les projets votés par leurs prédécesseurs dont une formation aux premiers

secours dans quarante collèges. Une belle école de la démocratie pour ces enfants de cinquième qui se préparent ainsi à être des citoyens responsables et, pourquoi pas, les élus de demain.



Brioche la Boulangère En piste pour le Tour de France 2004

L'équipe cycliste Brioche la Boulangère, après avoir cette année réussi le doublé Championnat de France/Coupe de France, accueille dans son peloton Joseba Beloki. Objectif : remporter le prochain Tour de France.

"Il n'y a que trois coureurs sérieux au monde pour remporter le tour de France : Armstrong, Ulrich et

Beloki". Quand Jean-René Bernaudeau, l'entraîneur de l'équipe cycliste Brioche la Boulangère, lance cette affirmation, tout est dit sur le transfert de Joseba Beloki. "Nous voulions avoir toutes nos chances pour le Tour 2004 mais sans modifier les valeurs de notre équipe. Nous souhaitons accueillir Beloki à la seule condition qu'il respecte la philosophie de Brioche la Boulangère". Et

les managers de l'équipe vendéenne n'ont pas été déçus, en découvrant chez le grand champion espagnol, qui a déjà gravi trois fois les marches du podium du Tour de France, un sportif équilibré, désireux de s'intégrer dans une équipe soudée.

Champion de France 2003

Une cohésion qui fait toute la force de Brioche la Boulangère... Et son succès, puisque l'équipe a cette année réussi le doublé Championnat de France/Coupe de France. Durant une soirée organisée en l'honneur de l'équipe, Philippe de Villiers a rappelé les plus grandes victoires de 2003 : "Nous sommes fiers de Didier Rous, qui est devenu champion de France, et de l'équipe, qui a ramené en Vendée la Coupe de France, en remportant notamment le Grand Prix du Télégramme (Walter

Bénéteau), le Tour du Haut Var (Sylvain Chavanel) et le Trophée des Grimpeurs (Didier Rous)".

Beloki : un accélérateur

"L'arrivée de Joseba Beloki sera pour nous un excellent accélérateur, et je suis persuadé qu'il s'entendra bien avec ses nouveaux équipiers qui sont aussi des battants. Pour lui et pour d'autres de l'équipe, l'objectif est de remporter le Tour de France... Mais Brioche la Boulangère sera présente sur les autres courses professionnelles. Et pour gagner !" a conclu Jean-René Bernaudeau devant les Vendéens venus acclamer leur équipe et accueillir Joseba Beloki. A n'en pas douter, ils seront nombreux à supporter leurs coureurs lors des prochains Tours de France, qui partiront de Liège en 2004 et... de Vendée en 2005.



En 2003, Brioche La Boulangère a fait, sur la plupart des circuits, la course en tête.

Entretien avec Joseba Beloki

Quelles étaient vos motivations pour rejoindre l'équipe Brioche la Boulangère ?

J'ai apprécié le projet clair et défini qui m'a été proposé. Brioche la Boulangère est une équipe soudée, avec de vraies valeurs. On sent qu'elle n'est pas créée de toutes pièces, mais que les jeunes qui la composent ont évolué ensemble pour la plupart. Je pourrais facilement m'intégrer dans

cette équipe qui n'accueille pas d'autres étrangers : j'aurais le temps de découvrir le fonctionnement des autres cyclistes et ils auront le temps de m'accueillir.

Avez-vous posé des conditions ?

Non. Je rentre dans une équipe déjà constituée et j'ai accepté leur proposition. Mon travail est de m'intégrer dans l'équipe ! J'ai seulement demandé à ce que mon frère Gorka

et un ami espagnol fassent aussi partie du transfert. Ce sera plus facile pour moi d'arriver avec eux qui me connaissent et qui ont déjà couru avec moi, notamment chez Once, ma dernière équipe.

Quels sont vos objectifs pour les deux prochaines années ?

J'en ai un seul : remporter le Tour de France. C'est pour moi la course la plus importante et je ne voudrais

pas terminer ma carrière sans l'avoir gagnée. Je vais me battre ! Pour que je sois bien au



sein de l'équipe Brioche la Boulangère, il me reste quelques mois durant lesquels je vais suivre les stages en Vendée et parfaire mon intégration dans le groupe en participant à plusieurs courses.

A la découverte du Langon

Le Langon au fil du temps est un ouvrage complet sur la ville du Langon, mis au point par le service Animation Culturelle Langonnaise (ACL). Présentation géographique, historique et économique, mais aussi aspects de la vie quotidienne des Langonnais... Au travers de 280 pages illustrées par de nombreuses

photos et cartes postales, on entre agréablement dans la vie de cette commune, située au cœur du marais poitevin, et de ses habitants...

Commande : 30€,
ACL Place des
Anciens Combattants
85 370 Le Langon



En deux mots

■ Rocheservière : rénovation du lavoir de La Caillonière

A Rocheservière, l'association du Patrimoine vient d'entreprendre, en accord avec sa propriétaire, la restauration du lavoir de La Caillonière, un vestige du XII^{ème} siècle qui menaçait de s'effondrer. Ce lavoir, véritable bijou du patrimoine cerviétois, est jusqu'à aujourd'hui le seul à avoir été remis en état.

■ Laëticia Belaud : fini le vélo

La Vendéenne Laëticia Belaud, qui affiche un palmarès cycliste impressionnant, a décidé de mettre un terme à sa carrière. L'année 2003, qu'elle termine en beauté avec une vingtième place au classement national, sera donc la dernière d'une belle épopée débutée en 1993 lorsqu'elle conquiert le titre de vice championne de France de vitesse junior.

■ Pêche en bord de mer : un Vendéen champion de France benjamin

Willy Vauconsant a brillé aux derniers championnats de France de pêche en bord de mer, en remportant le titre de champion de France benjamin. A douze ans, le jeune licencié de l'association de pêche sablaise (ASPBM) n'en est pas à son premier exploit puisqu'il a déjà remporté deux fois la coupe des jeunes des Pays de la Loire et été champion régional poussin.

Nicolas Marroc Démarrage au "kart" de tour

"Dur dur de se lancer" semble dire à mots couverts le Yonnais Nicolas Marroc, qui s'investit à fond dans le karting cette année. Préparer son Bac, trouver des sponsors, faire du sport quotidiennement et tenir sa place aux entraînements... A 17 ans, Nicolas a déjà un emploi du temps d'homme d'affaires ! "La filière FFSA*, dans laquelle j'ai été admis, regroupe un peu l'élite française" raconte-t-il avec un brin de fierté. Il est vrai que cette école, située au Mans, n'a pas d'équivalent en Europe. Dans ses murs sont passés Olivier Panis ou Loïc Duval, actuellement pilotes de Formule 1 et Formule Renault. On y trouve aussi des Moldaves, des Anglais, et, grâce à lui... un Vendéen. "Aujourd'hui, nous sommes onze au pôle espoirs

karting pour les entraînements physiques et pratiques, plus neuf qui nous rejoignent aux compétitions. Nous rêvons tous de prendre un jour le volant d'une Formule 1, mais rares sont les élus."

Une passion de longue date

Sa passion, Nicolas l'entretient depuis le collège, lorsqu'il découvre ce sport par un ami. "Avant, je pratiquais plusieurs sports. Mais rapidement, je me suis concentré sur le karting, qui sort vraiment du lot. Vitesse, parades, technique, mental... Il n'y a pas plus complet !" A 16 ans, Nicolas investit dans un kart montant à 160 km/h et partici-



pe à plusieurs courses officielles. Ses résultats sont très encourageants, même si l'an dernier, sur le circuit de Douvrin, il se fait renverser alors qu'il est en cinquième position. "Ça m'a beaucoup marqué... Mais j'aime ce sport et je veux aller plus loin". Pour y parvenir, Nicolas devra donc se faire remarquer au championnat de la fédération, qui débutera en février. Alors, du karting et pas de quartier, Nicolas !

*Fédération Française de Sports Automobile

Mortagne-sur-Sèvre Un guide pour découvrir les sentiers de randonnée

Afin de faire découvrir les sentiers de randonnée du canton de Mortagne-sur-Sèvre, l'Office de Tourisme vient d'éditer un guide, outil pratique et clair de 23 fiches représentant chacune un circuit. Systématiquement accompagnée d'une carte, chaque fiche indique la longueur du circuit (de 1 à 20 km), la durée du parcours, son accessibi-



lité (piétons et VTT notamment), son balisage ainsi qu'une liste des "curiosités" permettant aux randonneurs de découvrir l'histoire des sites traversés. Ce guide est en vente au prix de 4,50 € et est disponible dans les mairies du canton et à l'Office de Tourisme.

Renseignements : 02 51 65 11 32



Mardi 20 janvier
Après Montaigu, c'est au tour de La Gaubretière de voir sa commune se doter d'une cédéthèque. Ouverture prévue le 20 janvier prochain.

La cédéthèque de La Gaubretière, qui a pris ses quartiers dans le château de la Landebaudière, érigé au XVIII^{ème} siècle, s'apprête à mettre à la disposition de tous les Vendéens des communes avoisinantes un fonds documentaire exceptionnel.

Un bâtiment pour deux services

Et on ne trouvera pas entre ces murs ancestraux que les documents de la cédéthèque, puisque la bibliothèque municipale y a également élu domicile. Plus de 2 000 ouvrages seront ainsi mis à la disposition du public (romans, contes, BD, albums...). Une mine de docu-

Cédéthèque de La Gaubretière Tout commence le 20 janvier !

ments en somme, dans laquelle les bibliothécaires des petites communes pourront venir se ravitailler à loisir. Une mezzanine a même été conçue spécialement pour y accueillir une vingtaine d'enfants à l'occasion de "l'heure du conte".

Visite guidée

C'est par l'espace culturel, lieu de passage et de convivialité, que s'ouvre la visite de cette nouvelle cédéthèque : on y trouve un espace de lecture et la possibilité de consulter sur place plus de quarante titres de journaux, revues et magazines, nationaux et internationaux. Cet espace ouvre également ses portes à l'art, au cinéma et à la musique grâce à trois bornes audio qui permettent d'écouter les 3 000 albums numérisés. Une porte plus loin, le décor change : place au multimédia. Douze postes d'informatique y sont installés en accès libre et tous reliés au haut débit. Sur les côtés, plusieurs étagères rassemblant 350 cédéroms à dispo-

sition de chacun et, tantôt à gauche, tantôt à droite, une animatrice conseille, informe, répond aux questions de chacun et propose un programme de formation aux utilisateurs qui en auraient besoin.

Animations, projections, conférences...



Les 24 et 25 janvier la cédéthèque organise des journées portes ouvertes.

Au premier étage, une grande salle, dotée d'un écran géant et d'un matériel de vidéo-projection et vidéo-transmission permettra d'accueillir différentes animations : projections audiovisuelles parmi un choix de 250 DVD, diffusions de chaînes documentaires reçues par satellite, expositions, concerts, spectacles, rencontres avec des auteurs ou éditeurs etc. Cet espace proposera également plusieurs cycles de conférences, de formations, de rencontres avec des personnalités du monde littéraire, historique, musical ou cinématographique. Les associations locales pourront également bénéficier de tous ces équipements, faisant donc de cette cédéthèque un service de proximité de grande qualité. Enfin, les salles du deuxième étage, pour l'instant impraticables, vont être parfaitement aménagées pour accueillir, dès l'année 2005, des expositions de grande envergure sur un espace de 250 m².

Renseignements : 02 51 57 49 00

2 août 2004

Solitaire Afflelou le Figaro
Escale à St Gilles



C'est désormais officiel : pour la trente-cinquième édition de la célèbre Solitaire, les figaristes feront escale à St Gilles du 2 au 5 août prochain. Quatre jours de festivités attendent les skippers ainsi que tous les spectateurs qui se rendront au village-étape. A l'honneur, Bénéteau, qui fêtera ses 120 ans. L'entreprise vendéenne est à l'origine des célèbres monotypes "Figaro" première et deuxième générations. En s'associant à St Gilles pour fêter dignement cet anniversaire, le plus grand chantier vendéen remet en valeur un pan de son histoire : c'est en effet sur le port gillocrucien que la première entreprise Bénéteau a été fondée en 1884, par Benjamin Bénéteau.

Spectacles de Vendée

Didier Sandre dans *L'Histoire du soldat*. La voix qui porte tout

Un soldat en permission rentrant dans son village rencontre le diable qui lui achète, à son insu, son âme, représentée par son violon. Il lui remet en échange un ouvrage permettant de lire l'avenir et l'invite à passer trois jours chez lui.



partition fait alterner récit et musique et est écrite pour sept musiciens : violon, contrebasse, clarinette, basson, corne, trombone et percussions. Sur scène interviennent successivement le narrateur Didier Sandre, deux acteurs et une danseuse. Concentration extrême de moyens théâtraux et de jeux scéniques, *L'Histoire du soldat* est l'une des œuvres les plus parfaitement accomplies de Stravinsky. Dans ce spectacle magnifique où la voix de Didier Sandre envoûte plus que jamais un public subjugué, la musique obéit au déroulement du drame. Un chef d'œuvre.

Le soldat accepte l'invitation. Mais quand il rentre dans son village, personne ne le reconnaît. Il s'aperçoit qu'en fait de trois jours, c'est trois années qui se sont écoulées. Grâce à son livre, il devient riche mais regrette sa vie passée, son violon, sa fiancée, sa maison. Il se débarrasse du livre, change de pays... Mais le diable guette et ne l'a pas oublié... La

agenda

13 janvier Noirmoutier

Monstres sacrés, sacrés monstres
One man show d'André Dussolier
Réservations : 02 51 39 01 22

16 janvier Luçon

Orchestre symphonique des 100 violons tziganes de Budapest
Réservations : 02 51 56 16 79

23 janvier Les Sables

Le Limier d'Anthony Shaffer
Avec Jacques Weber et

Philippe Torretton
Réservations : 02 51 96 85 78

27 janvier St-Jean-de-Monts

L'Histoire du soldat (Stravinsky-Ramuz)
Avec Didier Sandre, récitant et le Trio Viesna
Réservations : 02 51 59 60 61

3 février Boufféré
4 février Noirmoutier

Prof
Avec Jean Piat
Réservations :
Boufféré : 02 51 46 45 45
Noirmoutier : 02 51 39 01 22

Les 24 et 25 janvier Challans

Deux folles journées avec les romantiques

Les 24 et 25 janvier 2003, Challans accueillera pour la seconde année consécutive vingt quatre concerts décentralisés de la Folle Journée de Nantes.

Après le succès de la première opération décentralisée des Folles Journées de Nantes, les organisateurs ont souhaité renouveler leur partenariat avec la ville de Challans, en revoyant à la hausse le programme des concerts... Cette nouvelle édition propose un parcours musical flamboyant autour de la génération 1810 et des œuvres géniales des compositeurs Chopin, Schumann, Liszt et Mendelssohn. Professionnels de renommée internationale ou amateurs des associations challandaises, tous seront réunis les 24 et 25 janvier prochain pour faire revivre, en musique, la belle époque des romantiques.

Samedi 31 janvier

La chorale Chantevie au Poiré-sur-Vie

La chorale Chantevie, créée il y a vingt ans au Poiré-sur-Vie, vient de sortir son premier album : "Braver la mer". Un ensemble de chansons totalement inédites et composées par le chef de chœur de Chantevie : Jean Briffaud. La chorale reprendra d'ailleurs certains de ses titres lors d'un concert qu'ils donneront avec les enfants de l'Ecole du Sacré Cœur le 31 janvier prochain, à 20 h 30 salle de la Martelle, au Poiré-sur-Vie.

Renseignements : 02 51 06 45 13
Prix du CD : 15€

Des prix accessibles à tous

Répartis entre le théâtre le Marais, l'église Notre Dame, la salle Louis-Claude Roux, le Lycée Truffaut et le Lycée Notre-Dame, les vingt-quatre concerts qui se joueront à Challans proposent des prix exceptionnellement bas, entre 2 et 8€. Un concept unique qui favorise la formation musicale et culturelle d'un public de tous âges et garde le mérite de rendre accessible au plus grand nombre les merveilles de la musique classique. Au cœur de cette prodigieuse programmation, chacun est libre de composer son propre itinéraire musical. Concert de l'Orchestre National des Pays de la Loire, du quatuor à cordes

Ysaÿe, du Chœur de chambre Accentus, de l'illustre pianiste Anne Queffelec, du trio Wanderer... Nul doute que pour cette nouvelle édition, la "folie nantaise" contaminera Challans au moins autant que l'an dernier, où 4 000 personnes avaient pu profiter de ces concerts exceptionnels.

Folles Journées : 24 et 25 janvier
Renseignements, réservations :
Office de Tourisme de Challans
Place de l'Europe - 02 51 68 01 20



Photo - Maire de Challans

En deux mots

■ **Dimanche 1^{er} février : 1 800 coureurs à Challans**

Le dimanche 1^{er} février, 1 800 coureurs s'élanceront à l'hippodrome des Noues pour la qualification des demi finales du Championnat régional de cross. Neuf courses sont organisées dans différentes catégories, des cadets jusqu'aux vétérans. De 11h à 16h30. **Renseignements : 02 51 44 27 16 - Entrée gratuite**

■ **Mardi 3 février : L'orchestre de Vendée à Bouin**

C'est à l'Espace l'Enclos de Bouin que l'Orchestre de Vendée donnera son prochain concert. Au programme : ouverture des *Noces de Figaro* puis *Symphonie n°25* de Mozart, Ouverture des *Créatures de Prométhée* de Beethoven, *Symphonie italienne* de Mendelssohn.
A 20h30. **Renseignements : 02 51 68 71 13 - Tarifs : plein 7€, réduit 4€**

■ **Vendredi 6 février : Frou Frou les Bains à Luçon**

Le théâtre Millandy reçoit la désopilante parodie d'opérette de Patrick Haudecoeur : *Frou Frou les Bains*. Molière du Meilleur Spectacle musical 2002, cette comédie prend place au cœur d'une cure thermale... où les robinets ne coulent plus ! A 20h30. **Renseignements : 02 51 56 16 79 - Tarifs : 10 et 26€**

Robert Hossein, retour à la vie normale



Champs-Élysées, l'Etoile, la Concorde... les gens se pressent, les voitures filent, la police veille... Matignon n'est pas très loin. Et pas très loin non plus, le Théâtre Marigny, caché au fond d'un square dont on vient en nom-

bre investir les bancs publics. Robert Hossein nous attendait là, chez lui, puisque depuis trois ans, son nom est venu s'accoler à celui de Marigny, l'établissement fameux dont il a pris la tête. Au programme du jour, Heda Gabler, le grand succès de ces derniers temps. Mais si on est venu le voir, c'est pour parler d'autre chose. Le monstre sacré du Palais des Congrès, l'icône d'Angélique marquise des Anges, du Professionnel, du Quai des blondes ou du Grand Pardon sera en Vendée les 24 et 26 février prochains pour y interpréter le rôle de Créon dans la pièce Antigone d'Anouilh, aux côtés de la comédienne Barbara Schulz. Un spectacle qui a déjà connu ses heures de gloire pendant des mois à Paris comme un peu partout en France. Et ce sujet ne le laisse pas de marbre, comme le reste, puisque, les pieds croisés sur son bureau, "l'homme en noir" a toujours quelque chose à raconter. Un entretien à cœur ouvert.

Après avoir joué Antigone pendant plusieurs mois à Paris, vous vous apprêtez à sillonner la France pour donner quelques dates en province. Quand on a passé toute une vie en tournée, y prend-on encore du plaisir ?



Les tournées sont le plus souvent un moment très agréable. Je trouve merveilleux d'aller jouer ailleurs, et puis... c'est une question de politesse, c'est la moindre des choses ! Et il est ahurissant de voir à quel point les publics sont différents. Certains sont plus difficiles que d'autres et c'est bien. Ça nous remet en question. Parce que quand il y a un problème, quand le public ne répond pas, c'est toujours de notre faute, l'erreur vient forcément de nous. Le théâtre, ça ne se joue pas pour soi. C'est fait pour être joué "en face de". C'est ce qui est à la fois délicat et réjouissant. Et d'autant plus quand il s'agit de jouer Antigone, parce qu'elle est le grand symbole de liberté de notre littérature et qu'elle n'est jamais démodée. Au contraire, au cœur de la dictature racontée dans cette œuvre, son message est plus que jamais actuel et fort. Et d'ailleurs, beaucoup de jeunes sont venus nous voir jouer, d'autant plus qu'Antigone est souvent une œuvre au programme des lycéens. C'était pour eux aussi une autre manière d'étudier, une autre vision des choses.

Etes-vous heureux de remonter sur les planches vendéennes ?

Vous l'aurez compris, jouer Antigone est pour moi un grand bonheur. Et venir la jouer en Vendée en est encore un autre. C'est un coin de France que je connais, puisque j'y ai déjà joué Huis Clos de Sartre ou le Vendée 93 de Barbelivien. C'est un coin où

j'aime revenir et auquel on est, je crois, obligé de s'attacher. D'ailleurs, j'aurais adoré faire un grand film sur les guerres de Vendée, faire revivre le souffle de la grande épopée de son histoire avec La Rochejaquelein. Ce que j'aime en Vendée, c'est le mélange. C'est l'héroïsme, la lâcheté, le courage, la fatigue des uns et des autres. C'est le mélange des personnages qui s'y sont illustrés, à la fois lyriques et nostalgiques. J'ai déjà en tête les premières images de ce film imaginaire, je vois des grandes chevauchées, des musiques vrombissantes, du mouvement ! Et je ne voudrais pas faire un film contre les uns ou pour les autres. Plutôt quelque chose de très objectif, pour plaquer l'histoire telle qu'elle a été vraiment avec ses grandeurs et ses bassesses. Il y a à faire sur cette terre vendéenne, ce ne sont pas les idées qui me manquent... (Et il ajoute en riant, mais pas tant que ça en fait) ... C'est le blé !



Comment concevez-vous votre mission de directeur de théâtre et quels types de relation entretenez-vous avec vos homologues ? Sont-ils pour vous des concurrents ?

La responsabilité d'un théâtre, c'est de la gestion, de la vigilance, de l'anticipation permanente, du stress aussi, beaucoup. Un perpétuel état d'alerte. Pas facile à tenir comme rythme, mais c'est tellement passionnant et gratifiant quand ce qu'on monte plait et marche, même si, en soi, je me fous de l'argent. C'est un métier où il faut, non pas aimer les risques, mais accepter d'en prendre. Tout dans cette profession requiert un savant dosage : dans le petit théâtre de 350 places, on essaye de faire connaître des jeunes auteurs alors que dans la grande salle de 1 000 places, on fait davan-



tage attention à assurer nos arrières ! Quant aux autres, je me réjouis de leur succès. C'est encourageant d'entendre que les spectacles montés ailleurs marchent, que ça fonctionne, que ça prend. Vous savez, le génie, c'est dix-huit heures de travail par jour. Mais le talent, c'est d'en trouver aux autres. Et avec l'âge, j'ai appris à avoir un regard passionné sur les autres !

Hormis vos programmations pour Marigny, travaillez-vous actuellement sur un autre projet ? Est-ce qu'après Charles de Gaulle, Jésus ou Bonaparte, un autre personnage pourrait vous inspirer un nouveau grand spectacle au Palais des Congrès ?

"Tu racontes toujours des destins de grands hommes, tu n'as pas raconté les autres. Tu n'as encore jamais raconté le quotidien" m'avait dit un jour ma mère, avant qu'elle ne disparaisse. En effet, tout ce dont elle parlait n'était a priori pas mon violon d'Ingres. Moi, je m'intéressais aux grands noms de ce monde, ceux qui ont marqué, qui ont laissé une trace. Mais aujourd'hui, bien plus tard donc, j'ai décidé de lui dédier un spectacle qui traite de la condition des hommes, de tous ceux qui sont humbles, ceux qui sont là avec



leurs problèmes du quotidien, leurs joies, leurs espérances. J'ai décidé de faire fi des grandes biographies pour monter un spectacle qui nous concerne tous et dans lequel nous nous reconnaitrons à coup sûr, dans toutes les classes de la société, toutes les professions, les aspirations des uns et des autres dans une époque extraordinairement difficile.

Quel pourrait être le message "phare" de ce futur spectacle ?

Je conclurais ce spectacle en disant que l'espoir, ça existe. J'ai décidé de le monter parce que nous vivons aujourd'hui dans un monde où il n'y a plus du tout de visionnaires. Il n'y a plus que des gestionnaires. Or pour moi les visionnaires sont synonymes d'espoir. A partir de cette philosophie et d'un prodigieux roman (*tenu secret*), un best-seller que j'ai adapté, j'ai choisi de raconter une formidable saga en faisant des parallèles entre notre époque et celle d'hier. Et j'essaie dans ce monde pessimiste, de faire au contraire un spectacle totalement optimiste, sans utopie et avec beaucoup de lucidité. C'est une question de prise de conscience, d'organisation et de solidarité. Voilà ce que je crois. Et ce sera nous les héros de cette histoire,

vous, eux, (Il regarde par la fenêtre et montre du doigt les passants), les gens qui sont dehors et qui marchent, tous les gens au quotidien, mais tout ça avec énormément de musiques, de projection, de vitalité, de péripéties... Et on suivra le destin de ces hommes humbles, ces personnes qui vivent dignement d'un métier qu'ils ont choisi, sans chômage et sans stars. Des hommes à la vie... normale ! Je ne sais pas si je vais y arriver mais je sais que c'est ça que je cherche ! Vous verrez, ce sera un spectacle bouleversant, comme la vie !

Et on n'en doute pas, car pour convaincre, il a su mettre les mots, et les gestes qui vont avec. Les sourires, les regards, les grands mouvements de bras pour donner de l'ampleur aux propos, tout ce qui fait qu'on a envie d'y croire et d'aller voir.

Antigone de Jean Anouilh
Le 24 février aux Atlantes aux Sables d'Olonne.
Réservations : 02 51 96 85 78
Le 26 février Espace Sully à Chantonnay.
Réservations : 02 51 94 46 51

